

AVIS DE MARCHÉ

Le présent avis constitue un appel à la concurrence.

Section I : Pouvoir adjudicateur

NOM et ADRESSES :

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE (ENSA•M) ; établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture

184, avenue de Luminy - Case 924 13288 Marseille Cedex 9

Téléphone +33 (0)4 91 82 71 00 (ou 71.05)/ Fax : +33 (0)4 91 82 71 80 Code NUTS : FR824

Adresses internet :

Adresse principale : www.marseille.archi.fr

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

PROCEDURE :

Concernant le **lot n°1**, il s'agit d'un marché réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés selon l'article L2113-12 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics : « des marchés ou des lots d'un marché peuvent être réservés à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail , à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire (50%), de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales. »

Pour le **lot n° 2** : le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application des dispositions des articles R 2123 -1, R 2123-4, R 2123-5 du Code de la Commande Publique.

La négociation n'est autorisée dans le cadre de la présente consultation que pour le lot 2 : nettoyage des vitres.

COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement, en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : www.marseille.archi.fr et www.marchés-publics.gouv.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Renseignements administratifs : nathalie.makhloufi@marseille.archi.fr

Renseignements techniques : yannick.sady@marseille.archi.fr

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marchés-publics.gouv.fr

Les réponses remises par voie électronique doivent contenir la totalité des pièces mentionnées dans le présent règlement de consultation.

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Education

Section II : Objet du marché

Il a pour objet un ensemble de prestations relatives au nettoyage des locaux de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ENSA•M) sise 184 avenue de Luminy – case 924 – 13288 MARSEILLE cedex 9.

La **classification CPV** des fournitures concernées est la suivante :

- 90911300-9 : Services de nettoyage de vitres
- 90919200-4 : Services de nettoyage de bureaux
- 90919300-5 : Services de nettoyage des écoles
-

TYPE DE MARCHÉ :

Fournitures et services

Lots

Ce marché comporte deux lots :

- Lot 1 : nettoyage des locaux
- Lot 2 : nettoyage des vitreries

Durée du marché

Le marché prend effet à compter du 1^{er} octobre 2019. Il est reconductible 2 fois par décision tacite, soit une durée totale de 36 mois.

Il pourra être reconduit par reconduction expresse pour une durée de deux fois 6 mois sans que la durée totale ne puisse excéder 48 mois.

Aucune variante n'est autorisée pour ces deux lots.

Informations complémentaires :

Retrait du dossier de consultation :

Les soumissionnaires ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE) dans son intégralité à l'adresse : <https://www.marchés-publics.gouv.fr>

L'ENSA•M informe les candidats qu'aucun DCE ne sera transmis :

- Par télécopie,

- Sous la forme d'un échange électronique (courriel),
- Sur support physique électronique (CD, USB, DVD ou tout autre support informatique)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les soumissionnaires devront produire pour justifier de leur capacité juridique (ou capacité du candidat à accéder à la commande publique) et de leur capacité technique, financière et professionnelle les documents complétés suivants :

- Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)
- Les déclarations, certificats et attestations suivantes :

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (DC2 ou équivalent)

- l'attestation sur l'honneur que le candidat : (DC1 ou équivalent)
 - a satisfait aux obligations sociales et fiscales,
 - ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L. 8221-3, L. 8221-5, L. 5221-8, L. 5221-11, L. 8251-1, L. 8252-1, L. 8252-2, L. 8254-1 à L. 8254-4, R. 8254-1, L. 8255-1, L. 8231-1 et L. 8241-1 à L. 8241-2 du Code du Travail.
- Les chiffres d'affaires du candidat au cours des trois dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées),
- Les références du candidat pour des prestations similaires et/ou qualifications appropriées. A cet effet le candidat devra présenter :
 - Références sur des prestations similaires datant de moins de 3 ans,
 - Les moyens humains et techniques de l'entreprise.

Les modalités de présentation des offres et les critères de sélection des offres sont indiqués dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des offres : 1^{er} juillet 2019 à 12h00 (heure Paris UTC/GMT)

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil 13006 Marseille.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

27 mai 2019